

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

PROCES VERBAL DE LA REUNION GENERALE DES NOTABLES TENUE LE 29-6-48

Assistent à cette réunion: Messieurs: Lens, agronome
Willems, Agt. Terr.
Nys id
Rheinhard id
Antonissen A.T.
ainsi que tous les chefs et sous-chefs, sauf 8 excusés.



Monsieur Lens traite des questions agricoles suivantes:

- a) entretien des cafés
préparation du café et présentation sur les marchés
- b) éclaircissement des bananeraies, travaux prescrits dès mai dernier; les retardataires qui n'auraient pas exécutés les travaux prescrits doivent d'urgence se mettre en règle; distance moyenne entre bananiers (groupe) est 3 M.
- c) il est rappelé également que les notables doivent veiller à ce que les indigènes ne resèment plus les pois à grains noirs, qu'ils les consomment.

Administration

il est procédé à l'investiture du nouveau sous-chef Bisumbukuboko, remplaçant son oncle Gakwandi (prov. Bukunya) qui avait demandé de pouvoir se retirer pour cause de vieillesse.

2° les notables doivent veiller à ce que les individus recherchés ne parviennent à se cacher dans leur terre; tenue à jour du registre des individus recherchés.

3° on insiste une fois de plus sur le sens que doit présider aux inamas Travaux Publics:

Dès le 5-7-48, les travaux d'élargissement des tournants seront repris sur trois chantiers: un au Kibali sous le contrôle de Mr. Nys un second sous le contrôle de Mr. Rheinhard au Rwankeri sur la route de Kisenyi, et un troisième aux environs immédiats du poste.

Construction maisons pour indigènes

Dans chaque sous-chefferie où on trouve une terre à brique et de l'argile, une provision de 50.000 briques et de 4.000 tuiles sera préparée durant cette saison sèche, en vue du programme de 1949. Ces briques et tuiles devront être cuites avant le commencement des pluies.

Chaque chef communique la liste des sous-chefferies qui pourront en fabriquer. Des moules sont mis à la disposition des provinces.

Camp des chefs à Ruhengeri

qui vient d'être complètement remis en état, ne peut être occupé que par les chefs, qui sont tenus de fumer leur maison à clé. Un rôle est établi pour que chaque chef envoie 2 hommes par mois pour l'entretien extérieur du camp.

Suite à cette réunion plusieurs notables posent des questions, ayant trait e.a.: aux jours d'instructions données par les différentes missions et les jours que les adeptes des cultes différents pourront être appelés aux travaux.

les assesseurs du Tribunal de Territoire demandent d'être dédommagés des frais occasionnés par leur déplacement pour assister aux débats et pour rentrer chez eux. Aucun crédit n'a été prévu, d'autre part les séances du T.T. ont été fixées de telle sorte que le Tribunal siège lors des jours des réunions des notables, ce qui n'empêche que certains mois les assesseurs sont tenus à des déplacements exceptionnels.

Ruhengeri, le 29 juin 1948